



LA LETTRE EUROPÉENNE D'EURO-TOQUES

N° 22

17 Février 2012

SOMMAIRE

- * Alliance pour une réforme durable de la Politique Commune de la Pêche (PCP)
- * Nouvelles règles européennes pour le vin bio
- * Le Parlement contre les messages trompeurs qui figurent sur les emballages alimentaires
- * Vers la fin de la « guerre du roquefort » aux Etats-Unis ?
- * Politique de promotion des produits
- * Vers un accord sur les OGM au niveau européen ?

Alliance pour une réforme durable de la Politique Commune de la Pêche (PCP)



Suite au succès de l'événement organisé au Seafood Expo à Bruxelles l'an dernier par l'Alliance pour la PCP, auquel Euro-Toques Irlande avait participé au nom d'Euro-Toques International, celle-ci renouvelle la table-ronde avec la Commissaire européenne en charge de la Pêche, Maria Damanaki, le 25 avril prochain, de 12h30 à 14h30. A noter que la presse européenne sera présente.

Enjeux pour Euro-Toques : amélioration de la visibilité des positions portées par les Chefs sur la pêche et l'aquaculture.

Nouvelles règles européennes pour le vin bio

A partir de la récolte 2012, les producteurs de vin biologique seront autorisés à utiliser les termes « vin biologique » sur leurs étiquettes. De nouvelles règles veillent à ce que tout le processus, du raisin au vin, respecte certaines normes. Celles-ci définissent le vin biologique et établissent une liste stricte des pratiques que les producteurs de vin bio peuvent utiliser.



Les nouvelles règles différencient clairement le vin traditionnel et le vin biologique, comme c'est le cas pour d'autres produits biologiques et ont l'avantage d'améliorer la transparence et de favoriser une meilleure reconnaissance par les consommateurs.

Le Parlement contre les messages trompeurs qui figurent sur les emballages alimentaires

Les députés européens se sont opposés au projet de la Commission européenne qui visait à ajouter des allégations nutritionnelles (message écrits sur certains emballages alimentaires ou entendus à la publicité) à la liste prévue par la législation européenne actuelle.

La Commission européenne souhaitait autoriser l'allégation « maintenant moins x % [de valeur énergétique, de matières grasses, de graisses saturées, de sel/sodium et/ou sucres] » pour tous les produits contenant au minimum 15 % en moins de valeur énergétique, de matières grasses, de graisses saturées, de sodium/sel ou de sucres. Pour les députés, une telle allégation est trompeuse et aurait engendré davantage de confusions pour les consommateurs face aux publicités dont n'auraient pas manqué d'utiliser les industriels sur ces nouveaux produits présentés comme étant « allégés ».

Enjeux pour Euro-Toques : les Chefs européens sont directement concernés par cette législation dans la mesure où le règlement concernant les allégations nutritionnelles et de santé portant sur les denrées alimentaires s'applique également aux denrées alimentaires destinées à l'approvisionnement des restaurants.

Vers la fin de la « guerre du roquefort » aux Etats-Unis ?

Chocolat, roquefort, moutarde, oignons, viande porcine, truffes : tous ces produits subissent des droits de douane exorbitants lors de leur importation aux Etats-Unis et au Canada depuis 1996. En effet, suite au scandale de la 'vache folle', les autorités européennes ont décidé en 1990 d'interdire le bœuf aux hormones, celle-ci frappant donc les importations de bœuf américain et canadien. En représailles, les Etats-Unis et le Canada avaient alors décidé d'imposer des droits de douane sur les importations d'aliments européens. L'une des mesures phares était par exemple la menace du triplement des taxes douanières contre le roquefort français en 2009 aux Etats-Unis, déjà visé depuis 1999 par des droits de douane élevés, de 100%.



Cette situation désastreuse pour les produits de qualité européens qui sont ainsi coupés des marchés américains et canadiens, est en passe de changer puisqu'un accord entre la Commission européenne et les autorités américaine et canadienne a été trouvé. En échange de l'augmentation des contingents d'importation dans l'UE de viande bovine provenant d'animaux non traités avec des hormones, les Etats-Unis et le Canada s'engagent à suspendre les droits de douane imposés aux produits européens. Il s'agit donc d'une excellente nouvelle pour les produits de qualité européens !

Politique de promotion des produits

La Commission européenne va présenter en mars prochain une Communication pour une politique ambitieuse de promotion des produits européens. Plusieurs sujets y seront évoqués : la place à donner aux entreprises privées et aux marques dans les programmes de promotion, la mention de l'origine nationale, et les actions de promotion en cas de crise.



Action recommandée : afin d'être le plus en amont possible, les Chefs européens, déjà mobilisés sur ce sujet, pourraient rencontrer des députés engagés en faveur de cette question.

Vers un accord sur les OGM au niveau européen ?



Bloquée depuis le mois d'août 2010, la proposition de révision de la législation européenne sur les règles relatives aux cultures d'OGM, pourrait déboucher sur un accord durcissant les conditions d'autorisation des OGM. A la tête de l'UE pour 6 mois, le Danemark propose en effet que les entreprises qui souhaitent recevoir l'autorisation de l'UE pour cultiver des OGM acceptent de ne pas commercialiser ces produits dans les pays qui veulent restreindre leur culture. Actuellement, une autorisation de culture dans un Etat membre est valable sur l'ensemble du territoire de l'UE.

Ce compromis permettrait aux pays opposés à la culture d'OGM, tels que la France, d'imposer des interdictions de culture sans avoir recours à des procédures judiciaires longues et coûteuses comme cela est nécessaire actuellement. En effet, les règles européennes actuelles sont très strictes et limitent fortement les possibilités légales d'interdiction de culture des OGM. **La proposition danoise vise donc à faire avancer les discussions sur la révision de ces dispositions afin de prendre en compte la position, soutenue par les Chefs européens, des pays qui demandent que l'UE réévalue très sérieusement les risques présentés par les cultures OGM.**